

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05593
Numéro SIREN : 831 432 034
Nom ou dénomination : HOLOGARDE

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt 20324



DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 05 OCT. 2023
SOUS LE N° 20324

Comptes sociaux et Annexes

HOLOGARDE S.A.S.U

31 décembre 2022

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**Document Signé
Électroniquement**

Signé électroniquement par
Loïc Brivezac
Le 04/07/2023
Entreprise : HOLOGARDE

SOMMAIRE

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice	7
1.1. Evènements significatifs	7
1.2. Evolution de l'activité	8
Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Méthodes comptables	9
2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
2.3. Intégration fiscale et consolidation	9
2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.5. Créances	10
2.6. Trésorerie	10
2.7. Dettes d'exploitation	10
2.8. Achats	10
Note 3 - Notes sur le bilan	11
3.1. Capital souscrit non appelé	11
3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.3. Créances d'exploitation	12
3.4. Disponibilités	13
3.5. Charges constatées d'avance	13
3.6. Capitaux propres	13
3.7. Provisions pour risques et charges	13
3.8. Dettes d'exploitation	14
3.9. Dettes diverses	14
Note 4 - Notes sur le compte de résultat	15
4.1. Chiffre d'affaires	15
4.2. Production immobilisée	15
4.3. Achats	15
4.4. Services extérieurs	16
4.5. Autres services extérieurs	16
4.6. Charges de personnel	17
4.7. Résultat financier	17
4.8. Résultat exceptionnel	18
Note 5 - Engagements hors bilan	19
Note 6 - Autres informations	19
Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture	20

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

ACTIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	8 000 000
I - ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 603 680	(2 317 328)	3 286 352	2 582 772
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage	4 884 561	(2 501 653)	2 382 909	3 037 153
- Autres immobilisations corporelles	231 623	(103 575)	128 048	163 310
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES	398 657	-	398 657	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres formes de participation	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL I	11 118 522	(4 922 556)	6 195 966	5 783 237
II ACTIF CIRCULANT				
STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	35 454	-	35 454	38 338
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés	788 790	-	788 790	4 714 166
- Autres créances	8 782 568	-	8 782 568	808 884
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 344	-	15 344	4 744
TOTAL II	9 622 156	-	9 622 156	5 566 132
III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	20 740 678	(4 922 556)	15 818 122	19 349 369

PASSIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
I - CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES	8 535	6 337
REPORT A NOUVEAU	162 182	120 404
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 571 633)	43 976
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
TOTAL I	14 599 084	16 170 717
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- Provisions pour risques	-	570 000
- Provisions pour charges	-	-
TOTAL II		570 000
III - DETTES		
DETTES FINANCIERES		
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	-	-
DETTES D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés	861 849	1 215 671
- Dettes fiscales et sociales	357 189	618 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET AUTRES DETTES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-
- Autres dettes	-	274 897
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	500 000
TOTAL III	1 219 039	2 608 652
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-
TOTAL DES PASSIFS	15 818 122	19 349 369

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT (1^{ère} partie)

(En euros)	2022	2021	Variation
VENTES DE MARCHANDISES	500 000	7 883 204	(7 383 204)
TRAVAUX - ETUDES	-	-	-
PRESTATIONS DE SERVICES	1 364 962	984 563	380 399
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-	-	-
Montant Net du chiffre d'affaires	1 864 962	8 867 767	(7 002 804)
- Production immobilisée	578 575	355 444	223 131
- Subventions d'exploitation	66 861	66 861	-
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges	12 792	1 140 000	(1 127 208)
- Autres produits	9	3	6
TOTAL I : Produits d'exploitation	2 523 198	10 430 074	-7 906 875
ACHATS MARCHANDISES	(133)	(4 126 841)	4 126 708
ACHATS STOCKES APPROVISIONNEMENT	-	-	-
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	-	-	-
ACHATS DE SOUS TRAITANCE	-	-	-
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	(118 025)	(299 653)	181 628
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur	(1 664 937)	(2 584 221)	919 284
- Redevances de crédit bail	-	-	-
- Autres services extérieurs	(1 100 852)	(584 410)	(516 443)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	(12 679)	(59 416)	46 736
SALAIRES ET TRAITEMENTS	(636 722)	(52 141)	(584 581)
CHARGES SOCIALES	(232 244)	(19 051)	(213 194)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations	(1 974 054)	(1 497 240)	(476 814)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
AUTRES CHARGES	(8)	(55)	47
TOTAL II : Charges d'exploitation	(5 739 654)	(9 223 027)	3 483 373
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	(3 216 456)	1 207 047	(4 423 502)

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2022	2021	Variation
PRODUITS DE PARTICIPATION	-	-	-
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES & CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	46 004	335	45 669
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	17	470	(453)
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL III : Produits financiers	46 021	804	45 216
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(835)	(8 052)	7 217
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	(178)	(1 185)	1 007
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-	-	-
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL IV : Charges financières	(1 014)	(9 237)	8 224
2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)	45 007	(8 433)	53 440
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)	(3 171 449)	1 198 614	(4 370 062)
SUR OPERATIONS DE GESTION	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Produits de cessions des éléments d'actif	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-	-
- Autres produits exceptionnels	108 000	-	108 000
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	570 000	-	570 000
TOTAL V : Produits exceptionnels	678 000	-	678 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	(25)	(1 029 160)	1 029 135
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- Autres charges exceptionnelles	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	-	-	-
- Sur immobilisations	(3 241)	-	(3 241)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	(570 000)	570 000
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	(3 266)	(1 599 160)	1 595 894
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)	674 734	(1 599 160)	2 273 894
Impôts sur les bénéfices	925 082	444 523	480 559
5. RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 571 633)	43 976	(1 615 609)

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2022.

1.1. Evènements significatifs

Hologarde a signé un contrat de maintien en condition opérationnelle avec la DGA et réalisé 10 déploiements avec l'Armée de l'Air et de l'Espace permettant de mettre en évidence la qualité et la robustesse de son système « Bassalt ». L'Armée de l'Air et de l'Espace n'a pas la capacité d'acquérir d'autres dispositifs « Bassalt » puisque le choix a été porté sur Parade. Néanmoins « Bassalt » demeure le seul outil opérationnel et on ne peut exclure une sollicitation de la DGA.

Hologarde a testé et évalué de nombreux capteurs sur les plateformes des aéroports du Aéroports de Paris SA. Cette démarche lui permet d'avoir une expertise très fine quant à leur protection. Hologarde n'a pas enregistré de chiffre d'affaires sur ce projet à fin 2022 bien que de nombreux coûts d'identification des sites d'implantation et de choix des matériels aient été engagés sur l'exercice.

La société Hologarde a participé à plusieurs appels d'offres européens, notamment en Norvège et au Pays-Bas. Elle a aussi candidaté à l'AMI de la DSNA.

Hologarde a signé un partenariat stratégique avec Marine Tech qui conçoit et commercialise des drones sous-marins. Un premier appel à projets « Investir dans les grands fonds » du plan France 2030, réunit Hologarde et Marine Tech avec une sélection attendue sur Q1 2023.

Hologarde a participé jusqu'en novembre au projet européen CORUS-XUAM (vols tests organisés à l'aérodrome de Pontoise) et a déposé une offre, en octobre 2022, au nouveau projet européen SESAR 3 JU (consortium Eureka avec Eurocontrol) afin de poursuivre ses développements en termes de gestion du trafic de drones et d'intégration au sein des espaces aériens.

La société a obtenu la certification Iso 9001 le 4 juin 2022. Elle a déménagé en décembre 2022 afin de réunir son espace administratif avec son aire de stockage et de renforcer ses mesures de sécurité, en lien avec ses contrats avec la DGA.

Le solde du capital social d'Hologarde a été libéré, en août 2022, pour un montant de 8 millions d'euros. Ces disponibilités ont été prêtées en compte-courant au Aéroports de Paris SA.

1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est déficitaire de 1 571 633 euros avec un résultat d'exploitation déficitaire de 3 216 456 euros.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 864 962 euros notamment avec le Ministère de la Défense (contrat de 3 ans signé en mai 2022) pour 968 656 euros et avec Aéroports de Paris SA pour 424 563 euros.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées par les charges du personnel mis à disposition par le Aéroports de Paris SA, les salariés directs d'Hologarde, le loyer et les honoraires de conseil et d'audit. La société enregistre une charge d'amortissement de près de 2 millions d'euros. Les immobilisations représentent des investissements significatifs dont l'évolution retrace les orientations de Recherche et Développement par projets.

Hologarde a investi sur fonds propres, depuis sa création, en matériels de spare pour la DGA et Orly et des équipements techniques de tests. La société a financé sur 2022 le développement des fonctionnalités supplémentaires de son C2 (logiciel "Command & Control") et la conception d'une caméra (multi-usages dont LAD) destinée à être commercialisée.

La société a repris la provision constituée en 2021 et relative à un risque de pénalité pour livraison tardive d'une documentation technique, pour 570 000 euros. Le risque s'est avéré éteint et non avvenu. La société engage des investissements en recherche et développement lesquels bénéficient pour tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche pour la troisième année consécutive, soit 502 636 euros au titre de 2022, avec un complément pour 2021 de 421 846 euros.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2022, aucun changement de méthode n'est intervenu.

2.3. Intégration fiscale et consolidation

La société Hologarde est intégrée fiscalement par la société "tête de groupe fiscal" Aéroports de Paris SA.

Elle est incluse par intégration globale dans la consolidation effectuée par la société mère Aéroports de Paris SA.

2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.6. Trésorerie

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

2.7. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

2.8. Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Note 3 - Notes sur le bilan

3.1. Capital souscrit non appelé

Lors de la constitution, l'Associée Unique a fait apport d'une somme en numéraire d'un montant total de huit millions d'euros (8 000 000 euros) correspondant à 160 000 actions de 100 euros (cent euros) de nominal chacune, souscrites en totalité et libérées de moitié, ainsi qu'il résulte du certificat établi en date du 7 août 2017 par la banque BNP PARIBAS, dépositaire des fonds en son agence située au CENTRE D'AFFAIRES MONTPARNASSE PARIS SUD ENTREPRISES - 66 AVENUE DU MAINE - BP 20005 - 75660 PARIS CEDEX 14.

La somme totale versée par l'Associée Unique, soit huit millions d'euros (8 000 000 d'euros), a été régulièrement déposée à un compte ouvert au nom de la société, à ladite banque.

Sur appel du Président, l'Associé Unique a versé la somme de huit millions d'euros (8.000.000 d'euros) représentant la libération du solde du capital. Ce versement a été constaté par un certificat établi le 4 août 2022 par la banque BNP Paribas, dépositaire des fonds, en son agence située au CENTRE D'AFFAIRES MONTPARNASSE PARIS SUD ENTREPRISES - 66 AVENUE DU MAINE - BP 20005 - 75660 PARIS CEDEX 14.

3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels Hologarde et HoloGuide. Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 1 991 368 euros soit 1 663 301 euros d'immobilisations incorporelles et 328 067 euros d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste, au regard du précédent exercice comptable, est corrélée à la politique Recherche et Développement de la direction. (Cf. note 1). L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend notamment la production immobilisée pour

578 575 euros laquelle porte sur le logiciel Hologarde.

Les avances fournisseurs immobilisations correspondent en partie à la conception et fabrication d'une caméra qui sera livrée sur le 1^{er} trimestre 2023.

(En euros)	Au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	Au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 940 379	1 663 301	-	5 603 680
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	4 570 334	318 482	(4 255)	4 884 561
Autres immobilisations corporelles	222 039	9 585	-	231 623
Avances fournisseurs immobilisations	-	398 657	-	398 657
Total	8 732 752	2 390 025	(4 255)	11 118 522

Tableau des amortissements

(En euros)	Au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 357 606	959 722	-	2 317 328
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	1 533 181	969 486	(1 014)	2 501 653
Autres immobilisations corporelles	58 728	44 847	-	103 575
Total	2 949 516	1 974 054	(1 014)	4 922 556

3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés		
Clients	459 848	4 714 166
Factures à établir	328 942	-
S/ Total	788 790	4 714 166
Autres créances		
Comptes courants	6 340 210	-
Impôts et taxes	733 380	24 987
Etat - Impôts (intégration fiscale)	1 708 979	783 897
S/ Total	8 782 568	808 884
Total	9 571 358	5 523 050

Les créances clients et comptes rattachés diminuent du fait du recul de l'activité en 2022 avec une facturation moins élevée. Les encours clients s'en voient diminués.

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

- ◆ Compte courant avec Aéroports de Paris SA pour 6 340 210 euros
- ◆ Impôts et taxes lesquels concernent principalement à un crédit de TVA pour 681 531 euros
- ◆ Etat - Impôt : une créance d'impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, pour 1 708 979 euros et correspondant aux crédits d'impôts recherche transférés à la tête de groupe fiscal, Aéroports de Paris SA

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

3.4. Disponibilités

La situation de Cash Pooling avec Aéroports de Paris SA solde la position bancaire à la fin de chaque période (cf. note 2.5).

3.5. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2022, lesquelles n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Assurances	33	4 744
Autres charges	15 312	-
Total	15 344	4 744

3.6. Capitaux propres

(En euros)	Au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2022
Capital	16 000 000	-	-	-	16 000 000
Réserves	6 337	2 198	-	-	8 535
Report à nouveau	120 404	(2 198)	-	43 976	162 182
Résultat de l'exercice	43 976	(1 571 633)	-	(43 976)	(1 571 633)
Total	16 170 717	(1 571 633)	-	-	14 599 084

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 14 599 084 euros.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 43 976 euros a été affecté en réserve légale pour 2 198 euros et en report à nouveau pour 41 778 euros, portant ce dernier à 162 182 euros.

3.7. Provisions pour risques et charges

(En euros)	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour risques	570 000	-	(570 000)	-
Total	570 000	-	(570 000)	-

La reprise de la provision de 570 000 euros concerne un risque de pénalités pour non-respect des délais prévu par une clause contractuelle. Cette provision est éteinte sur l'année 2022, la société ayant finalisé la rédaction de la documentation qu'elle s'était contractuellement engagée à fournir à la DGA.

3.8. Dettes d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	656 760	1 202 272
Fournisseurs - Factures non parvenues	205 089	13 399
S/ Total	861 849	1 215 671
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et comptes rattachés	217 516	37 133
Impôts et taxes	139 673	580 952
S/ Total	357 189	618 084
Total	1 219 039	1 833 755

La diminution des dettes fournisseurs s'explique principalement par la baisse de la refacturation par Aéroports de Paris SA (réduction du nombre de collaborateurs mis à disposition sur 2022) du fait du recours à des salariés ayant contractualisés directement avec la société Hologarde.

L'augmentation du poste "Personnel et comptes rattachés" est liée aux différentes embauches effectuées sur l'année 2022.

Les impôts et taxes sont pour l'essentiel constitués de la dette de TVA. L'évolution du poste est corrélée avec le recul de la facturation clients.

3.9. Dettes diverses

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Autres dettes		
Comptes courants	-	274 897
S/ Total	-	274 897
Total	-	274 897

Le compte courant avec Aéroports de Paris SA est positionné à l'actif au 31 décembre 2022.

Note 4 - Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2022 est constitué essentiellement de prestations de services conforme à l'orientation de l'activité sur cette période. L'activité de négoce a été moins présente au profit des activités de maintenance auprès du Ministère des Armées.

(En euros)	2022	2021
Ventes de marchandises	500 000	7 883 204
Prestations de service	1 364 962	984 563
Chiffre d'affaires net	1 864 962	8 867 767

4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de recherche et développement, de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde (cf. note 3.2).

(En euros)	2022	2021
Production immobilisée	578 575	355 444
Production immobilisée	578 575	355 444

4.3. Achats

Le poste s'élève à 118 158 euros. Les charges de l'exercice 2022 correspondent essentiellement à l'achat de petits matériels. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 1 664 937 euros soit une diminution de 919 284 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition, auprès de la société Hologarde, de salariés d'Aéroports de Paris SA, pour leurs compétences techniques.

4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2022	2021
Sous-traitance générale	(17 584)	6 051
Assistance administrative	(108 060)	(137 846)
Etudes et recherches	(73 640)	(15 582)
Locations	(262 542)	(164 130)
Charges locatives et de co-propriété	(53 411)	(34 001)
Frais postaux et de télécommunications	(7 317)	(6 081)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(230 654)	(79 048)
Publicité, publications, relations publiques	(10 027)	(378)
Primes d'assurance	(41 155)	(39 246)
Documentation générale	(10 370)	-
Frais de colloques, séminaires et conférences	(11 582)	-
Entretien, réparation, maintenance	(91 158)	(109 957)
Transports de biens et transports collectifs du personnel	(57 273)	(322)
Déplacements, missions et réceptions	(125 085)	(3 506)
Services bancaires et assimilés	(372)	(363)
Concours divers (cotisations,...)	(623)	-
Autres services extérieurs	(1 100 852)	(584 410)

Le poste "location" et "charges locatives" prend en charge la prise à bail de ses nouveaux locaux à partir de début décembre 2022. La surface reste identique à celle de l'année précédente mais la société aura conservé deux établissements pendant 1 mois et versé une indemnité de travaux d'aménagement.

Le solde de ce poste intègre, par ailleurs, des frais de locations mobilières de matériels sur la maintenance des systèmes de Lutte Anti-Drones (LAD) vendus.

L'augmentation du poste "déplacements, missions et réceptions" est dû à la refacturation des frais de déploiements obligatoires en France et à l'étranger prévus par le contrat de MCO avec la DGA.

La hausse des honoraires s'explique par le recours annuel du prestataire désigné par Aéroports de Paris SA pour accompagner la documentation du Crédit d'Impôt Recherche.

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

4.6. Charges de personnel

(En euros)	2022	2021
Salaires	(626 344)	(52 141)
Charges sociales	(232 244)	(19 051)
Autres charges de personnel	(10 378)	-
Charges de personnel	(868 966)	(71 191)

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 868 966 euros. Cette augmentation est dû à l'embauche sur l'année 2022 de salariés. L'effectif à fin 2022 s'établit à 17 ETP contre 4 ETP fin 2021.

4.7. Résultat financier

(En euros)	2022	2021
Produits		
Produits d'intérêts des comptes courants	25 512	-
Gains de change	17	470
Divers	20 491	335
S/ Total produits financiers	46 021	804
Charges		
Intérêts des comptes courants	(835)	(8 052)
Perte de change	(178)	(1 185)
S/ Total charges financières	(1 014)	(9 237)
RESULTAT FINANCIER	45 007	(8 433)

Le résultat financier de l'exercice 2022 est positif de 45 007 euros

Les produits d'intérêts financiers correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA, la situation à la clôture étant débitrice.

Les produits divers correspondent au montant d'intérêts moratoires reçus du client Agence Innovation Défense pour 20 491 euros.

4.8. Résultat exceptionnel

(En euros)	2022	2021
Produits		
Reprises sur provisions pour R&C exceptionnels	570 000	-
Divers	108 000	-
S/ Total produits exceptionnels	678 000	-
Charges		
Pénalités amendes pénales et fiscales	(25)	-
Dotations aux amortissements	(3 241)	-
Dotations aux provisions pour R&C exceptionnels	-	(570 000)
Divers	-	(1 029 160)
S/ Total charges exceptionnelles	(3 266)	(1 599 160)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	674 734	(1 599 160)

Le résultat exceptionnel est positif de 674 734 euros, principalement en raison de la reprise de provision pour 570 000 euros évoquée en note 3.7.

Les produits divers pour 108 000 euros concernent des indemnités forfaitaires de fin de marché et de résiliation versées par le client Ministère des Armées et la DSNA.

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

Note 5 - Engagements hors bilan

La société a pris un engagement d'achat d'un radar auprès de la société Hensold au plus tard le 31 décembre 2023, pour un montant de 205.000 euros.

Note 6 - Autres informations

Echéancier des créances

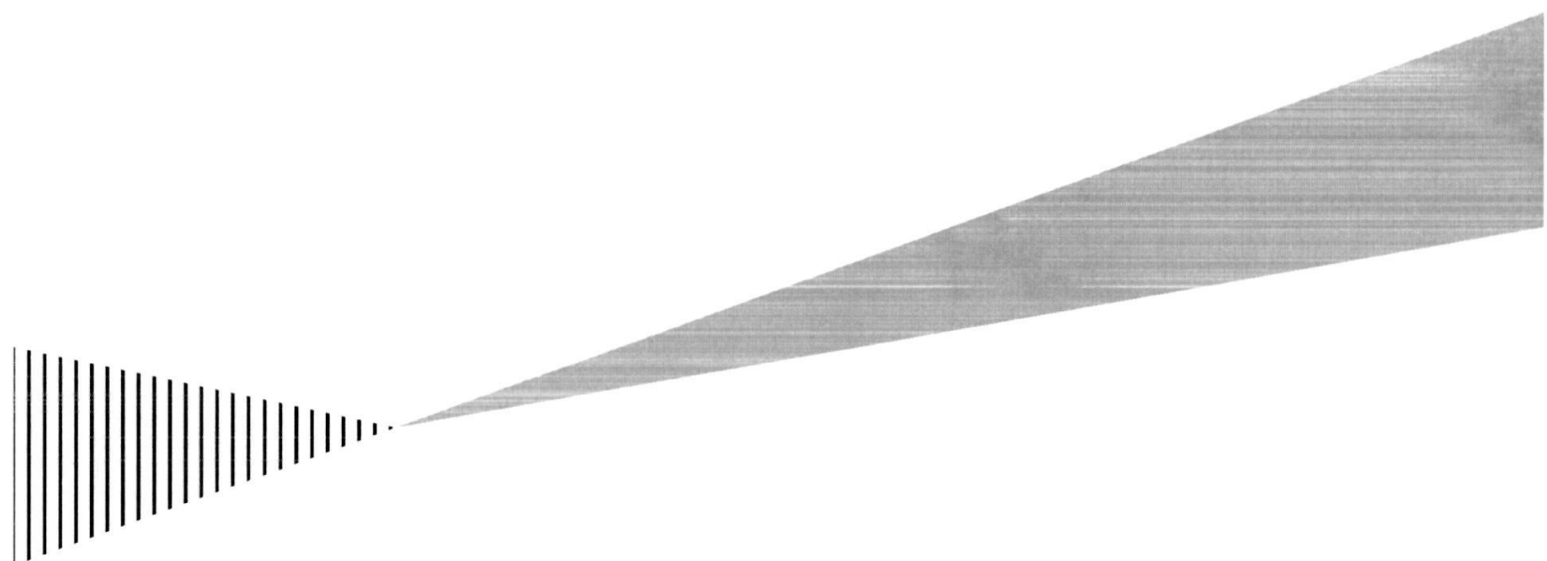
(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances de l'actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	788 790	788 790	-	-
Autres créances	8 782 568	8 782 568	-	-
S/ Total	9 571 358	9 571 358	-	-
Charges constatées d'avance				
Assurances	33	33	-	-
S/ Total	15 344	15 344	-	-
Total des créances	9 586 702	9 586 702	-	-

Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 849	861 849	-	-
Dettes fiscales et sociales	357 189	357 189	-	-
S/ Total	1 219 039	1 219 039	-	-
Total des dettes	1 219 039	1 219 039	-	-

Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

Fin mars 2023, Aéroports de Paris a retenu l'offre d'Hologarde dans le cadre du marché de conception, réalisation, exploitation et maintien en condition opérationnelle d'un dispositif de détection des drones pour Paris Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et les Aéroports d'Aviation Générale.



Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hologarde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hologarde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sûr les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Alban de Claverie



Comptes sociaux et Annexes
HOLOGARDE S.A.S.U
31 décembre 2022

SOMMAIRE

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice	7
1.1. Evènements significatifs	7
1.2. Evolution de l'activité	8
Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Méthodes comptables	9
2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
2.3. Intégration fiscale et consolidation	9
2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.5. Créances	10
2.6. Trésorerie	10
2.7. Dettes d'exploitation	10
2.8. Achats	10
Note 3 - Notes sur le bilan	11
3.1. Capital souscrit non appelé	11
3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.3. Créances d'exploitation	12
3.4. Disponibilités	13
3.5. Charges constatées d'avance	13
3.6. Capitaux propres	13
3.7. Provisions pour risques et charges	13
3.8. Dettes d'exploitation	14
3.9. Dettes diverses	14
Note 4 - Notes sur le compte de résultat	15
4.1. Chiffre d'affaires	15
4.2. Production immobilisée	15
4.3. Achats	15
4.4. Services extérieurs	16
4.5. Autres services extérieurs	16
4.6. Charges de personnel	17
4.7. Résultat financier	17
4.8. Résultat exceptionnel	18
Note 5 - Engagements hors bilan	19
Note 6 - Autres informations	19
Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture	20

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

ACTIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	8 000 000
I - ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 603 680	(2 317 328)	3 286 352	2 582 772
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage	4 884 561	(2 501 653)	2 382 909	3 037 153
- Autres immobilisations corporelles	231 623	(103 575)	128 048	163 310
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES	398 657	-	398 657	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres formes de participation	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL I	11 118 522	(4 922 556)	6 195 966	5 783 237
II ACTIF CIRCULANT				
STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	35 454	-	35 454	38 338
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés	788 790	-	788 790	4 714 166
- Autres créances	8 782 568	-	8 782 568	808 884
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 344	-	15 344	4 744
TOTAL II	9 622 156	-	9 622 156	5 566 132
III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	20 740 678	(4 922 556)	15 818 122	19 349 369

PASSIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
I - CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES	8 535	6 337
REPORT A NOUVEAU	162 182	120 404
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 571 633)	43 976
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
TOTAL I	14 599 084	16 170 717
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- Provisions pour risques	-	570 000
- Provisions pour charges	-	-
TOTAL II		570 000
III - DETTES		
DETTES FINANCIERES		
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	-	-
DETTES D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés	861 849	1 215 671
- Dettes fiscales et sociales	357 189	618 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET AUTRES DETTES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-
- Autres dettes	-	274 897
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	500 000
TOTAL III	1 219 039	2 608 652
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-
TOTAL DES PASSIFS	15 818 122	19 349 369

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT (1^{ère} partie)

(En euros)	2022	2021	Variation
VENTES DE MARCHANDISES	500 000	7 883 204	(7 383 204)
TRAVAUX - ETUDES	-	-	-
PRESTATIONS DE SERVICES	1 364 962	984 563	380 399
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-	-	-
Montant Net du chiffre d'affaires	1 864 962	8 867 767	(7 002 804)
- Production immobilisée	578 575	355 444	223 131
- Subventions d'exploitation	66 861	66 861	-
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges	12 792	1 140 000	(1 127 208)
- Autres produits	9	3	6
TOTAL I : Produits d'exploitation	2 523 198	10 430 074	-7 906 875
ACHATS MARCHANDISES	(133)	(4 126 841)	4 126 708
ACHATS STOCKES APPROVISIONNEMENT	-	-	-
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	-	-	-
ACHATS DE SOUS TRAITANCE	-	-	-
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	(118 025)	(299 653)	181 628
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur	(1 664 937)	(2 584 221)	919 284
- Redevances de crédit bail	-	-	-
- Autres services extérieurs	(1 100 852)	(584 410)	(516 443)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	(12 679)	(59 416)	46 736
SALAIRES ET TRAITEMENTS	(636 722)	(52 141)	(584 581)
CHARGES SOCIALES	(232 244)	(19 051)	(213 194)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations	(1 974 054)	(1 497 240)	(476 814)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
AUTRES CHARGES	(8)	(55)	47
TOTAL II : Charges d'exploitation	(5 739 654)	(9 223 027)	3 483 373
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	(3 216 456)	1 207 047	(4 423 502)

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2022	2021	Variation
PRODUITS DE PARTICIPATION	-	-	-
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES & CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	46 004	335	45 669
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	17	470	(453)
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL III : Produits financiers	46 021	804	45 216
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(835)	(8 052)	7 217
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	(178)	(1 185)	1 007
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-	-	-
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL IV : Charges financières	(1 014)	(9 237)	8 224
2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)	45 007	(8 433)	53 440
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)	(3 171 449)	1 198 614	(4 370 062)
SUR OPERATIONS DE GESTION	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Produits de cessions des éléments d'actif	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-	-
- Autres produits exceptionnels	108 000	-	108 000
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	570 000	-	570 000
TOTAL V : Produits exceptionnels	678 000	-	678 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	(25)	(1 029 160)	1 029 135
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- Autres charges exceptionnelles	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	-	-	-
- Sur immobilisations	(3 241)	-	(3 241)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	(570 000)	570 000
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	(3 266)	(1 599 160)	1 595 894
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)	674 734	(1 599 160)	2 273 894
Impôts sur les bénéfices	925 082	444 523	480 559
5. RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 571 633)	43 976	(1 615 609)

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2022.

1.1. Evènements significatifs

Hologarde a signé un contrat de maintien en condition opérationnelle avec la DGA et réalisé 10 déploiements avec l'Armée de l'Air et de l'Espace permettant de mettre en évidence la qualité et la robustesse de son système « Bassalt ». L'Armée de l'Air et de l'Espace n'a pas la capacité d'acquérir d'autres dispositifs « Bassalt » puisque le choix a été porté sur Parade. Néanmoins « Bassalt » demeure le seul outil opérationnel et on ne peut exclure une sollicitation de la DGA.

Hologarde a testé et évalué de nombreux capteurs sur les plateformes des aéroports du Aéroports de Paris SA. Cette démarche lui permet d'avoir une expertise très fine quant à leur protection. Hologarde n'a pas enregistré de chiffre d'affaires sur ce projet à fin 2022 bien que de nombreux coûts d'identification des sites d'implantation et de choix des matériels aient été engagés sur l'exercice.

La société Hologarde a participé à plusieurs appels d'offres européens, notamment en Norvège et au Pays-Bas. Elle a aussi candidaté à l'AMI de la DSNA.

Hologarde a signé un partenariat stratégique avec Marine Tech qui conçoit et commercialise des drones sous-marins. Un premier appel à projets « Investir dans les grands fonds » du plan France 2030, réunit Hologarde et Marine Tech avec une sélection attendue sur Q1 2023.

Hologarde a participé jusqu'en novembre au projet européen CORUS-XUAM (vols tests organisés à l'aérodrome de Pontoise) et a déposé une offre, en octobre 2022, au nouveau projet européen SESAR 3 JU (consortium Eureka avec Eurocontrol) afin de poursuivre ses développements en termes de gestion du trafic de drones et d'intégration au sein des espaces aériens.

La société a obtenu la certification Iso 9001 le 4 juin 2022. Elle a déménagé en décembre 2022 afin de réunir son espace administratif avec son aire de stockage et de renforcer ses mesures de sécurité, en lien avec ses contrats avec la DGA.

Le solde du capital social d'Hologarde a été libéré, en août 2022, pour un montant de 8 millions d'euros. Ces disponibilités ont été prêtées en compte-courant au Aéroports de Paris SA.

1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est déficitaire de 1 571 633 euros avec un résultat d'exploitation déficitaire de 3 216 456 euros.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 864 962 euros notamment avec le Ministère de la Défense (contrat de 3 ans signé en mai 2022) pour 968 656 euros et avec Aéroports de Paris SA pour 424 563 euros.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées par les charges du personnel mis à disposition par le Aéroports de Paris SA, les salariés directs d'Hologarde, le loyer et les honoraires de conseil et d'audit. La société enregistre une charge d'amortissement de près de 2 millions d'euros. Les immobilisations représentent des investissements significatifs dont l'évolution retrace les orientations de Recherche et Développement par projets.

Hologarde a investi sur fonds propres, depuis sa création, en matériels de spare pour la DGA et Orly et des équipements techniques de tests. La société a financé sur 2022 le développement des fonctionnalités supplémentaires de son C2 (logiciel "Command & Control") et la conception d'une caméra (multi-usages dont LAD) destinée à être commercialisée.

La société a repris la provision constituée en 2021 et relative à un risque de pénalité pour livraison tardive d'une documentation technique, pour 570 000 euros. Le risque s'est avéré éteint et non avvenu. La société engage des investissements en recherche et développement lesquels bénéficient pour tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche pour la troisième année consécutive, soit 502 636 euros au titre de 2022, avec un complément pour 2021 de 421 846 euros.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2022, aucun changement de méthode n'est intervenu.

2.3. Intégration fiscale et consolidation

La société Hologarde est intégrée fiscalement par la société "tête de groupe fiscal" Aéroports de Paris SA.

Elle est incluse par intégration globale dans la consolidation effectuée par la société mère Aéroports de Paris SA.

2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.6. Trésorerie

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

2.7. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

2.8. Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Note 3 - Notes sur le bilan

3.1. Capital souscrit non appelé

Lors de la constitution, l'Associée Unique a fait apport d'une somme en numéraire d'un montant total de huit millions d'euros (8 000 000 euros) correspondant à 160 000 actions de 100 euros (cent euros) de nominal chacune, souscrites en totalité et libérées de moitié, ainsi qu'il résulte du certificat établi en date du 7 août 2017 par la banque BNP PARIBAS, dépositaire des fonds en son agence située au CENTRE D'AFFAIRES MONTPARNASSE PARIS SUD ENTREPRISES - 66 AVENUE DU MAINE - BP 20005 - 75660 PARIS CEDEX 14.

La somme totale versée par l'Associée Unique, soit huit millions d'euros (8 000 000 d'euros), a été régulièrement déposée à un compte ouvert au nom de la société, à ladite banque.

Sur appel du Président, l'Associé Unique a versé la somme de huit millions d'euros (8.000.000 d'euros) représentant la libération du solde du capital. Ce versement a été constaté par un certificat établi le 4 août 2022 par la banque BNP Paribas, dépositaire des fonds, en son agence située au CENTRE D'AFFAIRES MONTPARNASSE PARIS SUD ENTREPRISES - 66 AVENUE DU MAINE - BP 20005 - 75660 PARIS CEDEX 14.

3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels Hologarde et HoloGuide. Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 1 991 368 euros soit 1 663 301 euros d'immobilisations incorporelles et 328 067 euros d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste, au regard du précédent exercice comptable, est corrélée à la politique Recherche et Développement de la direction. (Cf. note 1). L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend notamment la production immobilisée pour

578 575 euros laquelle porte sur le logiciel Hologarde.

Les avances fournisseurs immobilisations correspondent en partie à la conception et fabrication d'une caméra qui sera livrée sur le 1^{er} trimestre 2023.

(En euros)	Au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	Au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 940 379	1 663 301	-	5 603 680
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	4 570 334	318 482	(4 255)	4 884 561
Autres immobilisations corporelles	222 039	9 585	-	231 623
Avances fournisseurs immobilisations	-	398 657	-	398 657
Total	8 732 752	2 390 025	(4 255)	11 118 522

Tableau des amortissements

(En euros)	Au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 357 606	959 722	-	2 317 328
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	1 533 181	969 486	(1 014)	2 501 653
Autres immobilisations corporelles	58 728	44 847	-	103 575
Total	2 949 516	1 974 054	(1 014)	4 922 556

3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés		
Clients	459 848	4 714 166
Factures à établir	328 942	-
S/ Total	788 790	4 714 166
Autres créances		
Comptes courants	6 340 210	-
Impôts et taxes	733 380	24 987
Etat - Impôts (intégration fiscale)	1 708 979	783 897
S/ Total	8 782 568	808 884
Total	9 571 358	5 523 050

Les créances clients et comptes rattachés diminuent du fait du recul de l'activité en 2022 avec une facturation moins élevée. Les encours clients s'en voient diminués.

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

- ◆ Compte courant avec Aéroports de Paris SA pour 6 340 210 euros
- ◆ Impôts et taxes lesquels concernent principalement à un crédit de TVA pour 681 531 euros
- ◆ Etat - Impôt : une créance d'impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, pour 1 708 979 euros et correspondant aux crédits d'impôts recherche transférés à la tête de groupe fiscal, Aéroports de Paris SA

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

3.4. Disponibilités

La situation de Cash Pooling avec Aéroports de Paris SA solde la position bancaire à la fin de chaque période (cf. note 2.5).

3.5. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2022, lesquelles n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Assurances	33	4 744
Autres charges	15 312	-
Total	15 344	4 744

3.6. Capitaux propres

(En euros)	Au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2022
Capital	16 000 000	-	-	-	16 000 000
Réserves	6 337	2 198	-	-	8 535
Report à nouveau	120 404	(2 198)	-	43 976	162 182
Résultat de l'exercice	43 976	(1 571 633)	-	(43 976)	(1 571 633)
Total	16 170 717	(1 571 633)	-	-	14 599 084

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 14 599 084 euros.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 43 976 euros a été affecté en réserve légale pour 2 198 euros et en report à nouveau pour 41 778 euros, portant ce dernier à 162 182 euros.

3.7. Provisions pour risques et charges

(En euros)	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour risques	570 000	-	(570 000)	-
Total	570 000	-	(570 000)	-

La reprise de la provision de 570 000 euros concerne un risque de pénalités pour non-respect des délais prévu par une clause contractuelle. Cette provision est éteinte sur l'année 2022, la société ayant finalisé la rédaction de la documentation qu'elle s'était contractuellement engagée à fournir à la DGA.

3.8. Dettes d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	656 760	1 202 272
Fournisseurs - Factures non parvenues	205 089	13 399
S/ Total	861 849	1 215 671
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et comptes rattachés	217 516	37 133
Impôts et taxes	139 673	580 952
S/ Total	357 189	618 084
Total	1 219 039	1 833 755

La diminution des dettes fournisseurs s'explique principalement par la baisse de la refacturation par Aéroports de Paris SA (réduction du nombre de collaborateurs mis à disposition sur 2022) du fait du recours à des salariés ayant contractualisés directement avec la société Hologarde.

L'augmentation du poste "Personnel et comptes rattachés" est liée aux différentes embauches effectuées sur l'année 2022.

Les impôts et taxes sont pour l'essentiel constitués de la dette de TVA. L'évolution du poste est corrélée avec le recul de la facturation clients.

3.9. Dettes diverses

(En euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Autres dettes		
Comptes courants	-	274 897
S/ Total	-	274 897
Total	-	274 897

Le compte courant avec Aéroports de Paris SA est positionné à l'actif au 31 décembre 2022.

Note 4 - Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2022 est constitué essentiellement de prestations de services conforme à l'orientation de l'activité sur cette période. L'activité de négoce a été moins présente au profit des activités de maintenance auprès du Ministère des Armées.

(En euros)	2022	2021
Ventes de marchandises	500 000	7 883 204
Prestations de service	1 364 962	984 563
Chiffre d'affaires net	1 864 962	8 867 767

4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de recherche et développement, de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde (cf. note 3.2).

(En euros)	2022	2021
Production immobilisée	578 575	355 444
Production immobilisée	578 575	355 444

4.3. Achats

Le poste s'élève à 118 158 euros. Les charges de l'exercice 2022 correspondent essentiellement à l'achat de petits matériels. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 1 664 937 euros soit une diminution de 919 284 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition, auprès de la société Hologarde, de salariés d'Aéroports de Paris SA, pour leurs compétences techniques.

4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2022	2021
Sous-traitance générale	(17 584)	6 051
Assistance administrative	(108 060)	(137 846)
Etudes et recherches	(73 640)	(15 582)
Locations	(262 542)	(164 130)
Charges locatives et de co-propriété	(53 411)	(34 001)
Frais postaux et de télécommunications	(7 317)	(6 081)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(230 654)	(79 048)
Publicité, publications, relations publiques	(10 027)	(378)
Primes d'assurance	(41 155)	(39 246)
Documentation générale	(10 370)	-
Frais de colloques, séminaires et conférences	(11 582)	-
Entretien, réparation, maintenance	(91 158)	(109 957)
Transports de biens et transports collectifs du personnel	(57 273)	(322)
Déplacements, missions et réceptions	(125 085)	(3 506)
Services bancaires et assimilés	(372)	(363)
Concours divers (cotisations,...)	(623)	-
Autres services extérieurs	(1 100 852)	(584 410)

Le poste "location" et "charges locatives" prend en charge la prise à bail de ses nouveaux locaux à partir de début décembre 2022. La surface reste identique à celle de l'année précédente mais la société aura conservé deux établissements pendant 1 mois et versé une indemnité de travaux d'aménagement.

Le solde de ce poste intègre, par ailleurs, des frais de locations mobilières de matériels sur la maintenance des systèmes de Lutte Anti-Drones (LAD) vendus.

L'augmentation du poste "déplacements, missions et réceptions" est dû à la refacturation des frais de déploiements obligatoires en France et à l'étranger prévus par le contrat de MCO avec la DGA.

La hausse des honoraires s'explique par le recours annuel du prestataire désigné par Aéroports de Paris SA pour accompagner la documentation du Crédit d'Impôt Recherche.

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

4.6. Charges de personnel

(En euros)	2022	2021
Salaires	(626 344)	(52 141)
Charges sociales	(232 244)	(19 051)
Autres charges de personnel	(10 378)	-
Charges de personnel	(868 966)	(71 191)

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 868 966 euros. Cette augmentation est dû à l'embauche sur l'année 2022 de salariés. L'effectif à fin 2022 s'établit à 17 ETP contre 4 ETP fin 2021.

4.7. Résultat financier

(En euros)	2022	2021
Produits		
Produits d'intérêts des comptes courants	25 512	-
Gains de change	17	470
Divers	20 491	335
S/ Total produits financiers	46 021	804
Charges		
Intérêts des comptes courants	(835)	(8 052)
Perte de change	(178)	(1 185)
S/ Total charges financières	(1 014)	(9 237)
RESULTAT FINANCIER	45 007	(8 433)

Le résultat financier de l'exercice 2022 est positif de 45 007 euros

Les produits d'intérêts financiers correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA, la situation à la clôture étant débitrice.

Les produits divers correspondent au montant d'intérêts moratoires reçus du client Agence Innovation Défense pour 20 491 euros.

4.8. Résultat exceptionnel

(En euros)	2022	2021
Produits		
Reprises sur provisions pour R&C exceptionnels	570 000	-
Divers	108 000	-
S/ Total produits exceptionnels	678 000	-
Charges		
Pénalités amendes pénales et fiscales	(25)	-
Dotations aux amortissements	(3 241)	-
Dotations aux provisions pour R&C exceptionnels	-	(570 000)
Divers	-	(1 029 160)
S/ Total charges exceptionnelles	(3 266)	(1 599 160)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	674 734	(1 599 160)

Le résultat exceptionnel est positif de 674 734 euros, principalement en raison de la reprise de provision pour 570 000 euros évoquée en note 3.7.

Les produits divers pour 108 000 euros concernent des indemnités forfaitaires de fin de marché et de résiliation versées par le client Ministère des Armées et la DSNA.

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2022

Note 5 - Engagements hors bilan

La société a pris un engagement d'achat d'un radar auprès de la société Hensold au plus tard le 31 décembre 2023, pour un montant de 205.000 euros.

Note 6 - Autres informations

Echéancier des créances

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances de l'actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	788 790	788 790	-	-
Autres créances	8 782 568	8 782 568	-	-
S/ Total	9 571 358	9 571 358	-	-
Charges constatées d'avance				
Assurances	33	33	-	-
S/ Total	15 344	15 344	-	-
Total des créances	9 586 702	9 586 702	-	-

Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 849	861 849	-	-
Dettes fiscales et sociales	357 189	357 189	-	-
S/ Total	1 219 039	1 219 039	-	-
Total des dettes	1 219 039	1 219 039	-	-

Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

Fin mars 2023, Aéroports de Paris a retenu l'offre d'Hologarde dans le cadre du marché de conception, réalisation, exploitation et maintien en condition opérationnelle d'un dispositif de détection des drones pour Paris Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et les Aéroports d'Aviation Générale.

HOLOGARDE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 16 000 000 euros
Siège social : Orlytech - bâtiment 526, 2 allée Maryse Bastié
91550 PARAY-VIEILLE-POSTE
RCS Créteil 831 432 034

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE

LE 26 MAI 2023

Aéroports de Paris, Société Anonyme au capital de 296 881 806 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 552 016 628, ayant son Siège Social au 1 rue de France 93290 Tremblay-en-France, représentée par Monsieur Augustin de ROMANET, Président-directeur général,

Associé Unique de la société HOLOGARDE,

Vu la décision du Président arrêtant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

Vu le rapport d'Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport général des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte **1 571 633,16 euros**.

Il approuve également la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter cette perte comme suit :

Sur le résultat de l'exercice	(-) 1 571 633,16 €
Est affecté au Report à nouveau , qui est ainsi porté de 162.181 € à :	(-) 1 409 451,47 €

En application de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique prend acte que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de **Ernst & Young Audit** arrive à expiration à l'occasion de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et décide de le **renouveler** pour une nouvelle période de six exercices qui prendra fin à l'issue des décisions relatives à l'approbation des comptes annuels de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qui seraient nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.



L'Associé Unique, Aéroports de Paris
Représenté par Augustin de ROMANET
Président Directeur Général